

# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27/05/2021

L'an deux mil vingt et un, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle à usages multiples de Champdôtre Espace Marc Fleury, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 15

Absents : 0

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

## Etaient présents :

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, Mme JACQUOT Florence, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

## Procuration(s) :

## Etai(ent) absent(s) :

## Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MARCHAND Christine

Date de convocation  
21/05/2021

Date d'affichage  
21/05/2021

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

27/05/2021

et publication du :

27/05/2021

## N°23/2021 : VENTE DE LA LICENCE IV

Monsieur le Maire rappelle que la commune de Champdôtre avait acheté le 30/10/2017 par le biais d'une vente aux enchères effectuée par le commissaire-priseur Hugues CORTOT la licence de 4<sup>ème</sup> catégorie qui appartenait au restaurant « Chez Fred » pour la somme de 3 432 € frais compris.

La licence expirant le 16/10/2022 du fait de sa non-utilisation, le conseil municipal, lors de la séance du 8 avril 2021, avait opté pour sa mise en vente auprès d'une agence immobilière spécialisée.

Après retour de l'agence « Cabinet Licence 4 » domiciliée à Bordeaux, une offre pour un montant de 7 000 € est parvenue.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**-DECIDE** de vendre la licence de 4<sup>ème</sup> catégorie de débit de boisson à hauteur de 7 000 € à l'ASSOCIATION FAC HABITAT, domiciliée à AIX-EN-PROVENCE par le biais de l'agence immobilière « Cabinet Licence 4 ».

**-CHARGE** Monsieur le maire de signer tout document afférent à cette vente.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à CHAMPDÔTRE  
Le Maire, Jean-Louis LAGUERRE

Mairie de CHAMPDÔTRE 42 Grande Rue 21 130 CHAMPDÔTRE

Envoyé en préfecture le 01/06/2021

Reçu en préfecture le 01/06/2021

Affiché le

ID : 021-212101380-20210527-23\_2021-DE